

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. La vitesse maximale permise sur le terrain est de 10 km/h MAXIMUM, pour tous types de véhicules; voitures, voitures de golf, vélo électrique, vtt, etc.
2. Le couvre-feu est à 23h00 et doit être respecté en tout temps. Seules les discussions à voix basse seront tolérées, aucune musique.
3. Il est interdit d'alimenter un feu de camp avec autre chose que du bois et du papier; caoutchouc, plastique, huile, déchet ou autre item dont la fumée peut incommoder par son odeur ou sa couleur.
4. Il est défendu d'installer une tente sur son terrain, sauf sur permission spéciale. Il y a un secteur réservé exclusivement aux tentes.
5. Il est défendu d'installer un abris-moustiquaire ou un tapis, à long terme, qui pourrait endommager le terrassement. Informez-vous au préposé à l'accueil AVANT d'installer ou planter quoi que ce soit sur le terrain.
6. Le terrain doit rester propre et les déchets doivent être ramassés au moment de votre départ. Des poubelles et des conteneurs sont prévus à cet effet.
7. Toute personne entrant par une entrée autre que la principale sera automatiquement expulsée du terrain de camping.
8. Une carte magnétique est disponible à l'accueil pour faciliter votre entrée ou pour entrer en dehors des heures d'ouverture de l'accueil. Un dépôt de 20\$ est requis et vous sera remis quand vous rapporterez la carte. Il est strictement défendu de la prêter, d'emprunter la carte d'un autre campeur ou de faire entrer de la visite avec.
9. Les visiteurs doivent quitter pour 23h00 maximum. S'ils pensent quitter plus tard, ils doivent s'enregistrer à l'accueil avant 21h00. Des frais s'appliquent.
10. La baignade des animaux dans le lac est interdite et ils ne sont pas admis à la plage, à la piscine et sur les terrasses du restaurant. De plus, tous les animaux doivent être en laisse en tout temps. Tout campeur ou visiteur doit aussi amener un sac à déchet lors des promenades avec son chien. Les animaux doivent dormir à l'intérieur l'équipement et ils ne doivent pas être laisser seul s'ils jappent constamment.
11. Il est défendu de se promener à bicyclette après 20h (noirceur). Il en va de la sécurité de tous.
12. Il est permis au propriétaire d'expulser toute personne qui viole ces règlements ou qui, de l'avis du propriétaire, constitue une nuisance, voir même un danger pour les autres campeurs, et ce, sans remboursement.

### POUR TOUTES QUESTIONS CONCERNANT LES RÈGLEMENTS, INFORMEZ-VOUS AU PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL

Les heures d'ouverture de l'accueil sont

Du dimanche au jeudi; 8h00 à 21h00

Vendredi et samedi; 8h00 à 21h00\*\*

\*\*Du 19 juin au 22 août, l'accueil ferme à 23h le vendredi et samedi.

#### POUR FACILITER VOTRE ACCÈS :

- Entrez toujours dans l'allée à votre gauche, présentez votre papier voyageur jaune et le préposé vous ouvrira
- Quand vous sortez : avancez-vous dans l'allée à votre gauche, la barrière s'ouvrira automatiquement.

La heures d'ouverture de la piscine familiale à l'entrée sont :

De 10h00 à 12h00, de 13h00 à 17h00, et selon la température de 18h00 à 20h00. Les heures peuvent varier selon la température et les conditions météorologiques. Informez-vous à l'accueil.

La piscine pour adultes est réservée exclusivement aux personnes de 18 ans et plus. Seuls les campeurs ayant un contrat avec le camping et les voyageurs y ont accès. Aucun visiteur journalier n'est permis. Il faut une clé pour y accéder (disponible à l'accueil).



[www.campinglacmorin.com](http://www.campinglacmorin.com)



**LE RESTO DU LAC**



LE RESTO DU LAC est ouvert :  
Dimanche au mercredi : 7h à 14h  
Jeudi au samedi : 7h à 14h et 16h à 20h



**819-489-2222**